



Concerne:

Assemblée générale du 17 novembre 2022

A: Membres et sympathisant-e-s* ALGIM

Invitation à l'Assemblée générale statutaire ALGIM du jeudi 17 novembre 2022

Madame, Monsieur, chère / cher membre ALGIM,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'**Assemblée générale statutaire** de l'ALGIM qui aura lieu le

**JEUDI 17 NOVEMBRE 2022, A 20h00,
A LA SALLE DE LA PALETTE
Cour arrière, 11 rue du Grand-Pré.**

Attention ! Cette assemblée est très particulière, car elle entérinera la dissolution de l'ALGIM. En effet, le comité actuel a décidé de démissionner à la fin de l'année 2022, et l'unique solution est la dissolution de l'association.



Une 'finale' un peu triste, mais porteuse d'autres mobilisations !

Comme vous le verrez dans l'Ordre du jour (en attaché), le comité a décidé de démissionner pour la fin de l'année 2022, ce qui entraîne *de facto* la **dissolution de l'association**.

Vous le savez, depuis 2018, les responsables de l'ALGIM se sont dépensés sans compter pour défendre la cause des locataires de la GIM, souvent malmenés par la régie de la Ville de Genève.

En témoignent la pétition de 2018, les auditions de 2019, le vote du Conseil Municipal – en faveur des demandes de l'ALGIM – d'octobre 2020. S'en est suivi un 'blocage' des décisions du CM par un organe cantonal (SAFCO) qui a duré jusqu'en avril 2022 ! Et l'activité s'est poursuivie en coulisses !

Si tous les objectifs réclamés par l'ALGIM n'ont pas été atteints, des 'éclaircies' apparaissent avec le projet de 'PR' (1537) soumis au CM en novembre. L'investissement de l'ALGIM n'a pas été vain !

Beaucoup reste à faire, mais les instances de l'ALGIM, épuisées et peu soutenues par les membres (dans le sens d'un investissement concret) doivent malheureusement jeter l'éponge. La démission *in corpore* du comité oblige à la dissolution de l'ALGIM. Mais la vigilance et la lutte continuent !

Lors de l'Assemblée générale du 17 novembre, nous aurons l'occasion d'expliquer quelles pistes se présentent aux locataires (ex: avec l'ASLOCA) pour défendre leurs intérêts.

MERCI par avance de venir en nombre à cette 'Assemblée finale' (de transition ?)

Le Comité de l'ALGIM

Annexes (mentionnées) | *Envoi par courriel (et courrier postal aux membres concerné-e-s)*

Documents joints,
pour l'assemblée
générale:

- 1 <[221018--ALGIM--Invit-AG-statutaire-17-novembre-2022](#)> copie de ce courriel
- 2 <[221017-ALGIM--Proj-affichette-Assemblée-221117-1xA4-1.pdf](#)> Affichette
- 3 <[221018--ALGIM--Ordre-du-Jour-AGS-221117-v2-.pdf](#)> Ordre du jour de l'AG
- 4 <[220319-ALGIM--Statuts modif votés par l'AGS 2022.pdf](#)> Statuts ALGIM
- 5 <[220318--ALGIM--PV-AGS-220317-v1-.pdf](#)> Procès-verbal de l'AG du 17.03.22
- 6 <[220401_SAFCO.pdf](#)> Décisions 'SAFCO' du 05.04.22 sur vote du CM le 07.10.20

[* NB: pour faciliter rédaction et lecture, la forme 'inclusive étendue' n'est pas appliquée; l'usage du masculin, ici considéré comme *neutre*, s'applique à tout le genre humain, femmes, hommes, non genré, non binaire, etc.]